



M. BUSTOS INOSTROZA

Assurer la sécurité des travailleurs forestiers

C. Peirano

En Argentine, un programme de formation national a permis de réduire de moitié les accidents liés au travail dans les forêts.

Les activités professionnelles forestières devraient être considérées comme des emplois «verts» – des emplois qui contribuent substantiellement à préserver et à restaurer la qualité de l'environnement (PNUE, 2008). Toutefois, les conditions de travail de nombreuses personnes opérant dans le secteur forestier sont loin d'être adéquates. Assurer la sécurité et le bien-être des travailleurs est essentiel si l'on veut que le secteur forestier fournisse des emplois «décent»¹ et serve d'outil de développement en vue d'un avenir durable.

Le travail forestier est considéré comme faisant partie des plus dangereux de la planète (PNUE, 2008). L'Organisation internationale du travail (OIT) a

recommandé récemment (OIT, 2011) d'améliorer la formation et le dialogue social afin de rompre le cercle vicieux caractérisant le secteur forestier, marqué par une faible productivité, de bas salaires et un nombre élevé d'accidents. Elle a proposé entre autres choses de promouvoir le dialogue social, pour créer un environnement favorisant les unions de travailleurs, les associations d'employeurs et les pratiques collectives de négociation, et garantir que les relations entre les

Claudia Peirano est Coordinatrice du Programme sur la certification des compétences professionnelles et la formation continue et Directrice du développement institutionnel de l'Association forestière argentine.

¹ L'OIT définit un travail décent comme étant un travail productif effectué dans un contexte de liberté, équité, sécurité et dignité humaine, et garantissant une protection des droits, un salaire équitable et une protection sociale.

Page précédente: Opérateurs de tronçonneuse dans une forêt naturelle. Ils font un travail très dangereux et il est impératif de prêter une plus grande attention à leur sécurité. La nature souvent informelle des emplois est toutefois un obstacle aux améliorations

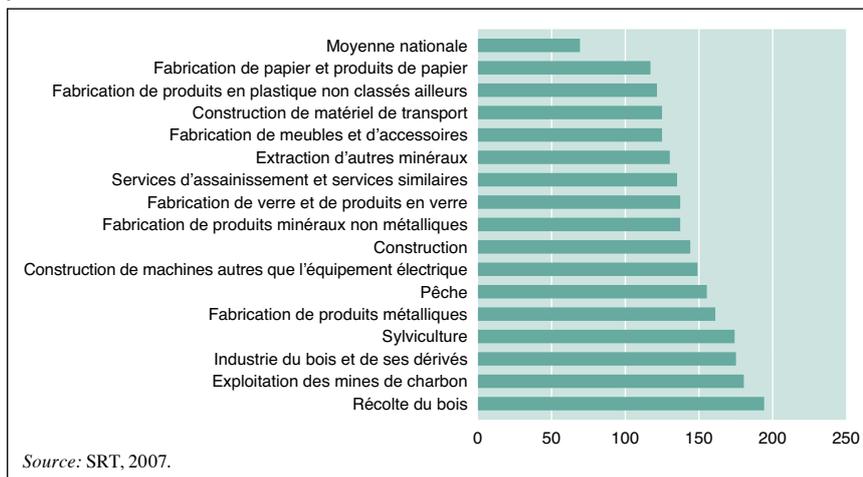
travailleurs et les organes de direction soient fondées sur une consultation régulière et un sens de l'équité des deux côtés.

Cet article décrit un processus visant à ces objectifs dans le secteur forestier argentin², où le taux d'incidence des accidents du travail³ a diminué de moitié entre 2004 et 2010. Durant cette période, des efforts ont été faits pour renforcer la formation continue et le dialogue social – en accord avec les recommandations de l'OIT –, en vue de réduire le taux élevé d'accidents du travail dans le secteur.

LE TRAVAIL FORESTIER EN ARGENTINE

L'Argentine a approximativement 30 millions d'hectares (ha) de forêt naturelle et 1,2 million d'hectares de plantations forestières. Quelque 95 pour cent de l'approvisionnement en bois de l'industrie forestière provient des plantations. Une moyenne de 38 000 ha de forêts plantées a été établie (avec des espèces exotiques, principalement des pins, des eucalyptus et des saules) chaque année durant la période 2005-2010 (FAO, 2010), la récolte annuelle de bois tournant en moyenne autour de 11 millions de mètres cubes (Association forestière argentine, 2012).

1
Classement des 16 activités ayant les taux d'accidents sur le lieu de travail les plus élevés en Argentine pour la période de trois ans 2002-2004



Des ateliers ont été tenus notamment en vue de développer des catégories d'emploi normalisées dans le secteur forestier

D'après la FAO (2010), 32 000 personnes étaient employées dans le secteur forestier en 2000, l'année la plus récente pour laquelle on dispose d'une estimation.

Le travail forestier a pour caractéristique d'être très informel et de mal garantir la sécurité des travailleurs, les travaux les plus dangereux étant menés par des personnes avec un faible niveau d'instruction. Selon les données de l'Autorité de surveillance sur les risques du travail (Superintendencia de Riesgos del Trabajo: SRT), le secteur formel employait 9 200 personnes en moyenne pour la période 2003-2010. Si l'estimation d'une main d'œuvre totale de 32 000 personnes est correcte, deux emplois forestiers sur trois sont informels. Ce chiffre est élevé, mais cohérent avec les évaluations de l'OIT selon lesquelles entre 66 et 72 pour cent de l'ensemble des travailleurs dans le monde ont des emplois informels (OIT, 2011).

Dans le secteur forestier, on estime que la plus grande part du travail informel porte sur les forêts naturelles. Presque 40 pour cent des emplois forestiers formels sont situés dans la province de Misiones, qui est la principale industrie forestière du pays (SRT, 2007).

D'après la SRT (2007), les activités forestières représentées par la sylviculture, l'industrie de production de bois (c'est-à-dire de transformation du bois) et la récolte de bois constituaient trois des quatre emplois les plus dangereux durant les trois ans couvrant la période 2002-2004 (l'extraction de charbon représentant le quatrième emploi de ce groupe). Le chiffre rapporté de 195 accidents pour 1 000 travailleurs dans les opérations de récolte du bois a fait de ce sous-secteur l'activité la plus risquée du pays (figure 1).

² Le programme décrit dans cet article ne se limite pas aux opérations forestières telles que les activités sylvicoles et la récolte de bois mais comprend aussi l'industrie de transformation du bois. L'article se concentre toutefois sur les conditions de travail dans les opérations forestières.

³ Le taux d'incidence se réfère au nombre de cas d'accidents signalés sur le lieu de travail pour 1 000 travailleurs (ce qui ne comprend pas les accidents advenus durant le trajet vers le lieu de travail ou à partir de celui-ci) au cours d'une année civile. Pour plus d'informations, consulter www.srt.gob.ar.

Le caractère informel et hautement risqué des emplois dans le secteur forestier est aggravé par la forte vulnérabilité sociale des travailleurs. Ainsi, une étude récente a montré que 78 pour cent des opérateurs de tronçonneuse avaient un niveau d'instruction s'arrêtant à l'école primaire, interrompue dans la plupart des cas, et que leurs salaires constituaient la principale source de revenu du ménage (Peirano, Bustos et Nahirñak, 2009).

Le caractère informel du secteur, les niveaux d'instruction faibles et les conditions de travail impliquant des activités risquées, souvent dans des zones reculées, constituent des enjeux essentiels pour améliorer la sûreté des travailleurs et la sécurité des emplois dans le secteur forestier. Les travailleurs forestiers ne peuvent guère compter sur un avenir durable sans des emplois sûrs, décents et fiables.

Une grande priorité a été conférée au traitement de cette problématique du secteur forestier – en particulier pour ce qui est de la récolte de bois – par l'Association forestière argentine (Asociación Forestal Argentina, la principale association d'entreprises forestières argentine) et l'Union

argentine des travailleurs ruraux et dockers (Unión Argentina de Trabajadores Rurales y Estibadores: UATRE, la principale union de travailleurs du secteur forestier). Ces deux organismes ont vu une opportunité dans le lancement, en 2004, d'un programme du Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale (Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad Social: MTEySS) financé par l'État, qui visait à certifier les compétences professionnelles et à renforcer la formation. L'objectif du Programme sur la certification des compétences professionnelles et la formation continue est de garantir que, quel que soit le domaine, tous les travailleurs aient une formation appropriée, conduisant ainsi à une réduction des risques du travail, à un accroissement de l'employabilité et à la diffusion de meilleures pratiques dans le secteur (Peirano, Bustos et Nahirñak, 2009).

Programme sur la certification des compétences professionnelles et la formation continue

Le Programme sur la certification des compétences professionnelles et la formation

continue est conçu de façon à obtenir la participation active des organisations représentant les employeurs, les unions de travailleurs et les chercheurs, sur la base des lignes directrices établies par le MTEySS. Le secteur forestier a été l'un des premiers dans lesquels des instances clés ont signé un accord-cadre pour la mise en œuvre du Programme.

Dans le contexte de ce dernier, les emplois sont normalisés, des outils d'évaluation sont développés en accord avec les normes en vigueur, des évaluateurs sont formés, les travailleurs sont évalués, ceux faisant preuve des compétences requises reçoivent un certificat, et des programmes d'études et du matériel d'enseignement sont élaborés. Pour le secteur forestier, les organismes de certification ont été établis en coordination avec des représentants d'entreprises de l'Association forestière argentine, de l'UATRE et d'instances équivalentes s'occupant de la gestion des feux (Plan national de gestion des feux) ainsi que du bois et des meubles (associations d'entreprises et de travailleurs pour le secteur du bois). Le Conseil national pour le Programme sur la certification des



Élagueurs d'arbres en Patagonie, Argentine: l'élagage des arbres est l'une des catégories d'emploi normalisées pour lesquelles il a fallu élaborer une formation continue, un programme d'études et du matériel d'enseignement, et former des instructeurs à l'utilisation de ces derniers

Des pompiers forestiers attendent d'être évalués en tant qu'opérateurs de tronçonneuse, un aspect important du développement de leurs compétences



M. HUSTOS INOSTROZA

compétences professionnelles et la formation continue a été instauré en collaboration avec ces représentants institutionnels, et un réseau d'instituts de formation portant sur le secteur forestier, le bois et les meubles a été créé.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes:

- **Politique publique:** Le Programme est promu par le MTEySS et implique une équipe technique appelée à rester en place durant une période de huit ans.
- **Compétences:** Le Programme suit les directives de l'OIT concernant le développement des compétences, qui préconisent la normalisation, la certification des travailleurs et la formation continue.
- **Dialogue social:** Le dialogue social doit être mené par les représentants des associations d'entrepreneurs et de travailleurs, avec le soutien du MTEySS, et requiert l'engagement actif des principaux responsables et superviseurs de travailleurs impliqués dans le Programme.
- **Le territoire pour base:** Bien que l'objectif soit national, les actions menées dans le cadre du Programme sont concentrées là où se déroulent les activités forestières significatives.
- **Certification des travailleurs:** La certification permet une reconnaissance

des connaissances des travailleurs et énonce les conditions requises en matière de formation et de qualifications professionnelles.

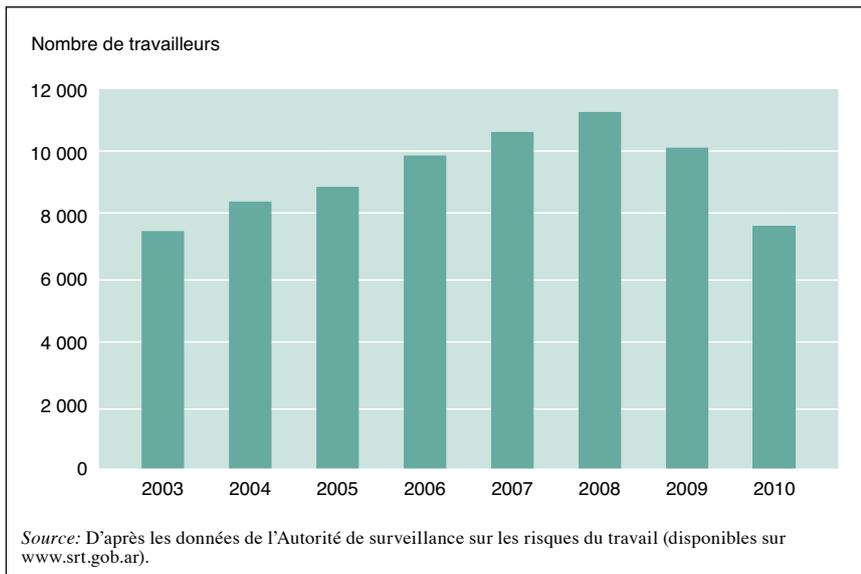
- **Formation continue:** Il s'agit de l'objectif ultime du Programme – la formation permanente des travailleurs vers un niveau qui soit validé et légitimé par les employeurs et les unions de travailleurs.
- **Développement institutionnel:** La composante de développement institutionnel comprend une formation des enseignants fondée sur les compétences.

Avant la fin de l'année 2011, huit catégories de professions forestières ont été normalisées (pompier forestier, opérateur de tronçonneuse, préparateur et applicateur de produits agrochimiques, planteur, élagueur, opérateur de machinerie forestière, surintendant récolte et superviseur aux activités forestières), 52 évaluateurs ont été formés et quelque 3 500 travailleurs ont été évalués. D'après les données du MTEySS, entre 2004 et la fin de 2011, environ 3 200 personnes travaillant dans ces catégories d'emploi ont été formées avec les fonds du Programme, le reste ayant bénéficié d'une formation grâce à un financement additionnel provenant d'entreprises. Une formation continue, des programmes d'études et du matériel

d'enseignement ont été élaborés pour les huit catégories d'emploi normalisées, et quelque 20 instructeurs ont été formés à cet effet.

Le Programme a suscité une participation significative des employeurs et des représentants d'unions du secteur forestier. Le processus de normalisation a été mené avec l'engagement des entreprises motrices du secteur, qui ont collaboré en identifiant des travailleurs et des superviseurs expérimentés. Suivant les directives fournies par le MTEySS, le processus de normalisation, qui a été conduit en collaboration avec les principaux instituts de formation régionaux, a pris environ trois mois pour chaque catégorie d'emploi et a comporté des ateliers, des entretiens et des visites de terrain. Chaque procédure de normalisation a été validée au cours d'un atelier, auquel ont participé des homologues issus d'associations d'employeurs et d'unions de travailleurs.

Une attention particulière a été accordée à la sélection des évaluateurs; ils devaient avoir plus de cinq ans d'expérience, notamment en gestion du personnel. Des responsables des ressources humaines et des chefs d'entreprises sous-traitantes ont été invités aux ateliers de formation des évaluateurs, en vue de les sensibiliser et de les impliquer directement dans le processus.



2

Nombre de travailleurs forestiers ayant une assurance couvrant les risques du travail: Argentine, 2003-2010

évalués, et on estime que plus de 50 pour cent d'entre eux avaient reçu une formation en renforcement des compétences. La question suivante consiste à savoir si le processus a affecté l'incidence des accidents forestiers dans les six années qui se sont écoulées depuis le démarrage de cet important programme public.

Changements dans la couverture contre les risques du travail

La souscription des travailleurs forestiers à une assurance couvrant les risques du travail, qui est un indicateur de l'emploi formel, s'est accrue de 47 pour cent entre 2003 et 2008, le nombre passant de 7 601 à 11 186 individus (figure 2). Cette tendance s'est inversée au cours des deux années suivantes: en 2010, le nombre de travailleurs couverts était semblable à celui de 2003. Si cette dernière diminution reflète en partie un déclin général de l'économie, elle a aussi des causes structurelles⁴. Ainsi, la crise financière mondiale de 2008 a frappé durement le marché international du bois, restreignant les activités qui lui sont associées, et l'on a observé en outre une expansion récente majeure de la mécanisation de l'exploitation forestière.

Évolution de l'incidence des accidents liés au travail dans le secteur forestier

La figure 3 montre un déclin radical (49 pour cent) des accidents du travail dans l'exploitation du bois entre 2003 et 2010. En 2003, on comptait 198 accidents pour 1 000 travailleurs, avec un taux d'accidents professionnels qui était presque le double de celui du secteur agricole et plus du triple de la moyenne nationale. En 2010, 101 accidents pour 1 000 travailleurs ont été signalés, amenant le secteur forestier près de la moyenne de l'agriculture et à moins du double de la moyenne nationale. Durant la même période, le taux moyen national d'accidents liés au travail a diminué de 10 pour cent, et celui du secteur agricole de 15 pour cent. Au long de cette

Le processus a été initialement appuyé par de grandes et moyennes entreprises forestières (principalement celles œuvrant dans le domaine des plantations forestières), ayant soit une certification environnementale (par exemple, ISO 14000), soit une certification en matière de gestion forestière (du Forest Stewardship Council par exemple), et situées dans la principale région forestière du pays (Misiones et Corrientes). Plus tard, des entreprises forestières plus petites ont été impliquées, en particulier des sociétés fournissant des services forestiers. Fin 2011, des travailleurs issus de 12 des provinces argentines avaient été évalués.

Dans chacun des cas, les termes du Programme se limitaient aux travailleurs employés formellement dans les plantations forestières. Cette restriction constituait un problème et, en vue d'inclure des personnes travaillant dans les forêts naturelles, des évaluations ont été menées plus tard dans le nord du pays (dans les provinces de Chaco et Formosa, avec des visites dans celles de Salta et Jujuy). Ces évaluations ont montré que la situation des

travailleurs dans ces zones était précaire et qu'il fallait avant tout mettre en œuvre des activités de formation, de façon à ce que des normes de sûreté soient adoptées avant que ne soit lancé un processus de certification des travailleurs. La nature informelle des emplois a été considérée comme une entrave.

Dans la province de Chaco, la situation a été facilitée par un Accord de coresponsabilité des travailleurs, signé par une association pour l'emploi locale, l'UATRE, le Gouvernement de la province de Chaco et le MTEySS, qui a encouragé la formalisation de l'emploi à partir de 2010. Cette initiative a servi d'incitation pour lancer un important processus de formation et inclure le développement institutionnel dans la formation continue en 2011. Les impacts de ces actions récentes n'ont pas encore été analysés.

IMPACTS DU PROGRAMME

La portée de l'ensemble du Programme a été non négligeable: fin 2011, quelque 30 pour cent de travailleurs forestiers détenant un emploi formel avaient été

TABLEAU 1. Incidence des accidents liés au travail pour divers types d'emploi forestier: Argentine, 2003-2010

| Description | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|--|-------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | Incidence (pour 1 000 travailleurs) | | | | | | | |
| Boisement | 122,7 | 111,2 | 150,2 | 130,0 | 118,9 | 115,4 | 86,0 | 67,8 |
| Services forestiers | 260,0 | 190,2 | 168,4 | 164,0 | 162,2 | 166,2 | 136,5 | 129,6 |
| Abattage et équarrissage des troncs et du bois | 183,3 | 193,1 | 181,3 | 173,6 | 125,6 | 92,2 | 89,8 | 100,1 |
| Autres opérations forestières | 109,2 | 124,8 | 121,5 | 122,6 | 96,4 | 107,2 | 95,0 | 87,3 |

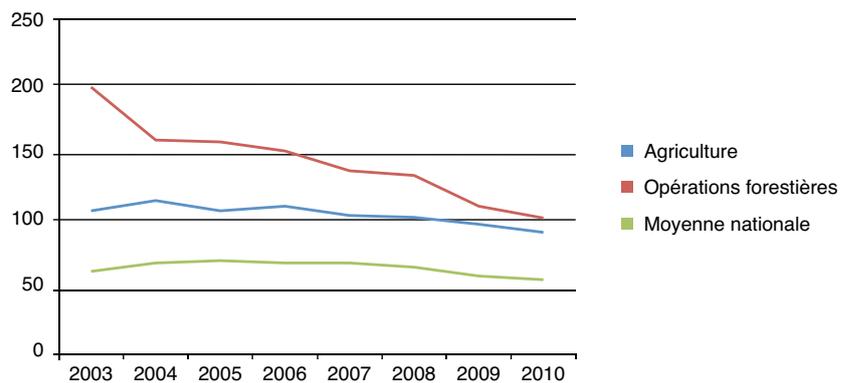
⁴ Enquête non publiée, menée par l'auteur auprès des principales entreprises du secteur forestier en février 2012.

3
**Incidence des accidents du travail pour
 1 000 travailleurs dans les secteurs
 agricole et forestier et moyenne
 nationale, Argentine, 2003-2010**

période, 93 pour cent des accidents forestiers signalés ont comporté une perte de journées de travail et/ou se sont traduits par des blessures invalidantes.

Le tableau 1 montre que les plus fortes réductions d'accidents du travail entre 2003 et 2010 ont eu lieu dans les services forestiers (réduction de 50 pour cent), le boisement, et l'abattage et l'équarrissage des troncs et du bois (47 pour cent chacun), tandis que les autres opérations forestières (qui comprennent la production de charbon de bois et les pépinières forestières) ont affiché une diminution de 20 pour cent. Il est à noter que les emplois normalisés correspondent aux trois premiers groupes de travailleurs.

La réduction des accidents du travail a commencé en 2004 pour les services forestiers, en 2005 pour l'équarrissage des troncs et du bois, et en 2006 pour le boisement. Il convient de noter toutefois que les données pour cette période n'indiquent aucune amélioration de la proportion d'emplois formels dans le secteur.



Source: D'après les données de l'Autorité de surveillance sur les risques du travail (disponibles sur www.srt.gob.ar).

CONCLUSION

Cet article a montré que le secteur forestier formel argentin est parvenu à obtenir une chute résolue des accidents du travail dans les opérations forestières – presque cinq fois plus importante que la diminution nationale – entre 2004 et 2010. La réduction du taux d'accidents a coïncidé avec le lancement et la mise en œuvre du Programme sur la certification des compétences professionnelles et la formation continue qui a permis, entre autres choses, d'instaurer un dialogue entre employeurs, travailleurs et chercheurs.

On estime que le Programme a pu évaluer quelque 30 pour cent des personnes avec un emploi formel, le groupe pour lequel des statistiques sur les accidents du travail sont disponibles. Une étude spécifique visant à établir les rapports de causalité serait nécessaire; il se peut par exemple que la tendance vers une mécanisation croissante dans la récolte de bois ait eut quelque impact sur les taux d'accidents.

Des travailleurs forestiers posent avant une évaluation sous la responsabilité de l'UATRE, union des travailleurs





Un opérateur de tronçonneuse remet du carburant durant un exercice d'évaluation

Cependant, les données présentées sont encourageantes, et l'expérience du pays peut être prise comme un exemple positif pour les régions qui souhaitent mettre en place une approche systématique visant à garantir la sûreté du travail et à fournir une formation continue aux travailleurs forestiers.

Divers facteurs sont entrés en ligne de compte dans le succès de cette démarche: l'implication précoce des entreprises motrices du secteur forestier et des instituts de formation, le soutien des représentants des unions de travailleurs, l'accent mis sur la création des compétences essentielles, et une clarté quant aux objectifs du MTEySS à l'égard du Programme.

La certification a été rapidement acceptée dans le secteur formel, en particulier auprès des personnes travaillant dans les plantations forestières, mais elle a été plus difficile à mettre en place dans les zones où les emplois informels sont davantage la norme. En même temps que la normalisation des emplois, la formation peut elle aussi conduire à adopter des normes de sécurité et aider à apporter des compétences aux travailleurs, dans des régions marquées par une très forte incidence du secteur informel. Toutefois, un effort dans ce sens n'aurait qu'une portée limitée si les

conditions de travail n'étaient pas améliorées et que le travail informel lui-même n'était pas réduit.

La diminution des risques du travail obtenue en Argentine entre 2004 et 2011 montre que le secteur forestier est en mesure de générer des emplois moins dangereux. Si ce secteur veut pouvoir jouer le rôle potentiellement significatif auquel il est appelé, à savoir fournir des emplois verts décents s'inscrivant dans un avenir durable, une formalisation future de l'emploi s'avère nécessaire. ♦



Références

- Association forestière argentine.** 2012. Données non publiées de l'Association forestière argentine.
- Instituto Nacional de Tecnología Industrial (Argentina) (Institut national de technologie industrielle argentin).** 2005. Cifras para pensar: acerca del complejo forestoindustrial argentino. *Saber cómo*, 26 (disponible aussi sur: www.inti.gob.ar/sabercomo/sc26/inti11.php).

- OIT.** 2011. *Un travail productif et sûr dans la foresterie: Points clés et orientations pour l'action pour promouvoir des emplois productifs et décents dans le secteur forestier.* Genève, Suisse, Organisation internationale du travail (disponible aussi sur: www.oit.org/employment/DepartmentsOffices/rural-development/WCMS_166022/lang-fr/index.htm).

- Peirano, C., Bustos, I.M. et Nahirñak, P.** 2009. *Recursos humanos en el sector forestal: un análisis cuantitativo y cualitativo a partir del Programa de Certificación de Competencias Laborales.* Document présenté lors du XIII^e Congrès forestier mondial, Buenos Aires, 18-23 octobre 2009.

- PNUE.** 2008. *Emplois verts: pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone.* Genève, Suisse, Programme des Nations Unies pour l'environnement (disponible aussi sur: www.unep.org/labour_environment/features/greenjobs-report.asp).

- SRT.** 2007. *Prediagnóstico sobre condiciones y medio ambiente del trabajo en la actividad de forestación – Mesopotamia.* Buenos Aires, Autorité de surveillance sur les risques du travail (disponible aussi sur: www.srt.gob.ar). ♦